

SCOLAIRE DE LAVAL



CONCOURS : EN1920-010

# Année scolaire 2019-2020 Enseignant(e)s en sciences Contrats à temps complet – temps partiel et suppléances

Tanné (e) du trafic? Venez joindre un milieu dynamique où vous aurez l'opportunité de vous créer un avenir professionnel motivant et passionnant et où vous aurez une occasion unique de mettre en pratique vos connaissances afin de contribuer à la relève de demain. La Commission scolaire de Laval est en pleine expansion! Avec l'ouverture de deux nouvelles écoles en août prochain, nous recherchons des personnes motivées qui ont envie de faire la différence.

En travaillant pour la Commission scolaire de Laval, vous aurez accès à un programme d'accompagnement pour les nouveaux enseignants, en plus d'avoir accès à des formations, tout au long de votre carrière.

#### PROFIL RECHERCHÉ

## Option 1

- Être titulaire d'un brevet en enseignement des sciences ou d'une qualification légale d'enseigner.
- Avoir une preuve de réussite du test de français (SEL ou CÉFRANC/TECFÉE).

## Option 2:

- Être titulaire d'un brevet d'enseignement ou d'une qualification légale d'enseigner (dans une autre discipline que celle demandée).
- Avoir un an d'expérience en enseignement des sciences auprès d'une clientèle jeune ou adulte.
- Avoir une preuve de réussite du test de français (SEL ou CÉFRANC/TECFÉE).

#### **Option 3**

- Être inscrit(e) à temps plein ou à temps partiel dans une université québécoise au baccalauréat en enseignement et avoir complété 15 crédits (une preuve démontrant que la formation est actuellement en cours sera exigée).
- La personne devra fournir une preuve de réussite du test de français (SEL ou CÉFRANC/TECFÉE) avant la fin de ses études.

## Option 4

- Être titulaire d'un baccalauréat dans un champ connexe (chimie, sciences et technologies, sciences biologiques, biotechnologie, etc.) combiné à une expérience en enseignement ou en animation de groupe.
- Avoir de l'intérêt pour s'engager dans un parcours qualifiant en enseignement.

# **RÉMUNÉRATION:**

Selon l'entente nationale régissant le personnel enseignant en vigueur.

**CE DÉFI VOUS INTÉRESSE?** 

Voici la démarche à suivre :

Compléter votre demande d'emploi en vous rendant sur le site de la commission scolaire et cliquer sur *Offres d'emplois* dans la section *Carrières* dès que possible.

La Commission scolaire de Laval applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités ethniques et visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour favoriser l'application de notre programme, nous suggérons aux candidats et candidates de nous indiquer s'ils ou elles font partie d'un de ces groupes. Des mesures d'accommodement pourraient être offertes sur demande, lors du processus de sélection, pour les candidats ayant des besoins particuliers.

Seule la personne dont la candidature sera retenue recevra une communication officielle du Service des ressources humaines.

Prenez note que la Commission scolaire de Laval est un organisme visé par la Loi sur la laïcité de l'État. Veuillez cliquer <u>ici</u> pour prendre connaissance de cette loi. Toutes personnes postulant à la Commission scolaire de Laval s'engagent à en respecter les dispositions si elles sont embauchées.